

COMPOSITION D'ÉTUDES THÉÂTRALES

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Romain Jobez, Jean-Loup Rivière

Coefficient 3 ; durée : 6 heures

Les copies du concours 2009 sont d'un bon niveau moyen et témoignent de la qualité de la préparation dont on pu bénéficier les candidats ; cependant, les très bonnes copies restent très peu nombreuses. Il est également à noter que des candidats ayant eu de bonnes ou très bonnes notes n'ont pas été admissibles en raison de notes faibles dans les autres matières. Ils ne doivent donc pas oublier qu'un bon spécialiste est aussi un bon généraliste, *a fortiori* dans un domaine comme les études théâtrales qui, s'il permet de révéler une certaine sensibilité artistique, mobilise l'ensemble des connaissances et des méthodes apprises dans les classes préparatoires littéraires.

D'une manière générale, les attentes du jury restent identiques aux années précédentes, et ses déplorations regrets aussi : indifférence à l'histoire, goût des idées générales, rigueur conceptuelle défaillante, attention insuffisante à la formulation du sujet. Il ne s'agissait en effet pas de dire qui de Jovet ou de Vilar/Barthes avait raison, ni même de tenter une improbable synthèse en recourant à un plan dialectique banal et convenu pour exposer son argumentation, mais d'examiner la variété des interprétations possibles d'un texte, d'en rechercher la raison. Un seul candidat a pris au sérieux la proposition finale du sujet qui devait orienter le plan et la manière de le traiter : fournir à un metteur en scène des arguments pour élaborer son spectacle. Il s'agissait donc, ni plus ni moins, de se livrer à un exercice de dramaturgie qui est bien la finalité de la formation en études théâtrales. Ainsi, de nombreuses copies consistaient en une dissertation sur *Dom Juan*, quelquefois très bien composée, mais assez indifférente à la question posée car se cantonnant à une analyse strictement littéraire de l'œuvre au programme sans tenter de se poser la question de l'actualisation de sa représentation. Il est très utile de se préparer au concours, mais maladroit de préparer à l'avance une copie « passe-partout » et qui s'organise autour de références certes érudites mais qui ne sont pas toujours utilisées à bon escient.

Les meilleures copies ont fait état des circonstances dans lesquelles les textes à commenter ont été écrits, ont fait référence à l'histoire, aux évolutions de l'art de la mise en scène, se sont posé la question d'une interprétation par le metteur en scène qui maintienne ouverte celle du spectateur (alors que la plupart des copies exposaient la polysémie du texte que l'interprétation scénique réduisait nécessairement), utilisaient de façon subtile et appropriée leur connaissance du théâtre épique (qui demeurerait, rappelons-le, la deuxième question du programme), ont su voir que la structure de la pièce a une signification à examiner, et pas seulement les propos des personnages.

Il n'y a pas eu plus de deux ou trois candidats à s'aviser qu'entre les dates des textes à commenter, une guerre mondiale avait eu lieu. L'art, en général, et le théâtre, singulièrement, sont marqués par l'histoire, même si le contenu explicite de l'œuvre ne s'y réfère pas. Nombre de remarques sur la « laïcisation » du monde étaient en outre très sommaires. La grande histoire est souvent ignorée, la petite aussi : Sganarelle fait l'éloge du tabac, et non, comme on a pu le lire, de la cigarette (qui n'est apparue qu'en 1843...)

Quoi que l'on pense du critère orthographique, on peut admettre néanmoins qu'un futur normalien sache écrire le français : il était assez surprenant de trouver des choses comme « césir », « cerqueil », « compréantion », et même « théorise » pour « terrorise », ce qui est peut-être un

aveu... Enfin, bien écrire, c'est faire preuve d'une certaine forme de politesse, notamment lorsqu'on évite d'écorcher grossièrement les noms propres comme celui de Daniel Mesguich (et non « Mesguish » comme on a pu le lire à plusieurs reprises).

L'emploi de notions ou de concepts importants au cours d'une argumentation exigent d'être bien définis et explicités : le terme de « croyance », par exemple, était souvent employé de façon très indéfinie alors que celui de « foi » apparaissait peu dans les copies, la notion d'universalité, sans prudence. Un contresens a été fréquemment commis : extraire la pièce « de l'anecdote » a été compris comme l'amputer de sa dimension historique. De nombreux candidats ne connaissaient visiblement pas le genre théâtral du « Miracle » et confondaient l'événement et le genre. Une bonne connaissance de l'histoire du théâtre est nécessaire pour traiter correctement tout sujet.

Comme les années passées, beaucoup de candidats font des inventaires de spectacles plutôt que de choisir, dans leur expérience de spectateur, les exemples adéquats à leur argumentation. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir vu ou pris connaissance de nombreux spectacles : une seule expérience, sensible et réfléchie, peut suffire, surtout quand *a contrario* il est, par exemple, fait référence de manière improbable à un *Dom Juan* représenté au théâtre de la Colline en Seine-Saint Denis...

La plupart des copies étaient organisées selon un plan standard peu favorable à une réflexion approfondie : 1/ *Dom Juan* est une pièce religieuse, 2/ est une pièce athée, 3/ synthèse acrobatique : l'athéisme est une religion, il y a du religieux chez l'athée, l'athée est un croyant qui s'ignore, c'est une pièce sur le théâtre qui est lui-même une religion, etc. Cette problématique était souvent accompagnée d'un contresens quasi général : montrer un athée est faire une pièce anti-religieuse. Ce raisonnement montre une identification inquiétante au censeur. Beaucoup de candidats ont cru qu'il s'agissait de peser croyance et incroyance, alors qu'il fallait plutôt repérer dans la pièce ce qui autorise différentes interprétations, ce qui est bien là le propre de la dramaturgie. Ceci devait être fait en se référant au texte lui-même, c'était trop rarement le cas, et rarissimes ont été les candidats à faire référence à *Tartuffe*, alors que, thématiquement et historiquement, les deux pièces sont étroitement liées. Dans la perspective d'une admissibilité à l'épreuve orale, les candidats se devaient donc d'avoir une vision d'ensemble de l'œuvre de Molière. Du reste, celle-ci n'excluait pas que l'on ait pu aborder en cours la question du libertinage philosophique au XVII^e siècle. Rien n'interdit en effet de trouver du mysticisme chez l'athée comme pouvait d'ailleurs le suggérer la citation de Roland Barthes en parlant de son expérience de spectateur à Avignon.

Le jury est parfaitement conscient que le rite et les protocoles du concours peuvent produire des effets d'intimidation, mais il ne peut que constater que les meilleures copies sont celles des candidats qui ont su les tenir à distance, qui prennent le risque de penser par eux-mêmes, qui ne se contentent pas de reproduire des éléments d'un bon cours de préparation, qui font usage d'une culture que l'on sent personnelle, qui ont su apprendre qu'il n'y a rien qui ne puisse être soumis à un examen critique, dont la liberté de pensée est soutenue par des connaissances qu'ils se sont appropriées plutôt que d'en être le réceptacle indifférent, qui n'hésitent pas à sortir temporairement du cadre du sujet quand cela permet d'avancer dans l'argumentation. C'est sans doute beaucoup demander qu'un exercice académique ne soit pas traité de façon « scolaire », mais la dissertation du concours est aussi un acte de recherche, ou, du moins, un élément qui permet au jury de discerner des capacités à la recherche.